Je pense que c'est avoir une bien mauvaise opinion de la boulangerie de notre ville que de s'appuyer sur ces mots [illegible], car le souvenir reste et il se trouvera bien des boulangers tout comme le riche, [illegible] le droit d'être aussi bon comme le riche, et il aura en pain frais tous les jours comme le riche.

Donc pas d'humiliation dans son voisinage, donc « pain fourni chez lui par les boulangers et les boulangères vivant de leur métier sous le conservatoire de la ville.

J'en arrive maintenant au rapport qui vient de nous être présenté.

Le rapporteur parle des bons de pain avec lesquels on trafquerait, mais est-ce que les pauvres trafquent avec leurs bons de vivres ou de vêtements qu'ils reçoivent du Bureau de bienfaisance? Croyez-vous que vous empêcherez des exceptions comme il en existe maintenant quand parfois on assiste vend ou échange son pain.

Je suis bien que la boulangerie de la ville a des pétrins mécaniques, son pain sutilique et sa grande fabrication permet d'établir du pain à meilleur compte que les boulangeries; mais ces-ci ont vaut des outillages parfaits, des pétrins mécaniques et leur prix de revient ne serait pas supérieur à celui de la ville s'il n'avaient pas besoin 1° de conduire la pain à domicile, ce que ne fait pas le bureau de bienfaisance; 2° de payer la patente, la mobilie de compter dans la dépense totale de l'année 1891 ; et

S'ils pouvaient, comme la ville, faire leurs affaires sans payer patente, patente, mobilier, intérêts et amortissement du capital employé,

M. le rapporteur accuse une économie de 26,000 fr, par [illegible] mais il est commode à faire des calculs : ainsi je prends un prix de revient pour 1891, 0.0254, les boulangers proposent 0.30. Il y a économie de 0.0046. Remarquez, Messieurs, que je n'invente rien, je prends ses chiffres, je multiplie les 527,759 pains par 1 k. 250 — ce qu'il ne pesa.ent en 1891 que 1 k. 250 — de l'avec des ouvriers de la boulangerie, de l'avec du comptable du bureau de Bienfaisance, et je trouve 659,699 fr. 750 grammes à 0.0046 : 19,364 fr. 58 et non 26,000 francs.

Donc, l'économie réelle de 19,364 fr. 55 va joliment disparaître puisque faut défalquer 19,000 francs de dépenses de patente, mobilier et amortissages et encore. Il faut voir si ces 19,000 francs ne seront pas 38,000 francs comme [illegible] bien dit M. le maire lors de son exposé des frais de cette entreprise.

Ensuite, messieurs, il faut bien se rappeler que si M. le rapporteur commet une seconde erreur en comptant le pain à 1 k. 4 au lieu de 1 k. 250 comme précédemment les pains en 1891, (je puis en appeler au témoignage d'un des membres de cette administration) le prix de revient est de 0fr. 2752 et et non pas 0.0254 ; et 0.30 francs qu'il faudrait dépenser, le pain de revient pour 1891 serait de 0 fr. 3944.

Ainsi donc, le me résume 527,759 pains pour 147,783 fr. 06, comment ai-je 1 k. 250, 77 fr. 6000 ou un revient de 0.2752 le kilo, mais si on compte 1 k. 250 comme pesant les pains de 1891 où ils seulement 536.993 b. 650 ou un revient de 0.3756 et l'économie se réduit à 0.0248 et à 13,414.65 at lieu de 19.364.55.

Et si aux 147,783.06, on ajoute les 19,000 fr. supposés nécessaires pour la distribution à domicile par les voitures du bureau de bienfaisance, on a 4 1 k. 4, 856,779 k. 6, pour 160,782.06 ou un revient de 0.3857 et en comptant un *vrai réel* de 1 k. 250, le revient est de 0.2994 prix auquel (60 c.) les boulangers offrent de livrer au domicile des pauvres.

Je crois, messieurs, ne pas être téméraire en disant qu'on obtiendrait encore un prix plus bas que la proposition que les boulangers ont mis dans leur circulaire du 3 décembre 1893.

Ma conclusion est donc que si la ville devait payer patente et contributions, compter intérêts et amortissement, son prix ne serait pas inférieur mais plutôt supérieur à celui des boulangers.

Le résultat de cette opération ne devrait plus donner du bénéfice à la ville par suite de distribution aux pauvres au moyen de voitures du Bureau de bienfaisance qu'il faudrait acheter, et d'un autre côté il y a la possibilité pour la ville d'utiliser les locaux à tout autre service me font un devoir de voter contre les conclusions du rapporteur.

Je crois avoir suffisamment démontré qu'il n'y a plus d'avantage pour la ville, et moins restera-t-il un bénéfice qui profitera aux pauvres ; que fort minime, pensez-vous que la ville a besoin de ses charge de bonne affaire, [illegible] pour laisser aux boulangers le monopole de leur commerce. »

La réception de l'Orphéon des Travailleurs. — Comme nous l'avons annoncé, c'est hier que devait avoir lieu la réception de l'« Orphéon des Travailleurs, » qui a obtenu en première division, au concours de Pontoise, un si beau succès.

Dès six heures tout l'intérieur aux abords de la gare était considérable, on ne voyait qu'arriver des personnes portant des fleurs et bouquets destinés aux vainqueurs.

Sur le quai de la gare attendait notre excellente Musique municipale qui, sous la direction de son chef éminent, M. Grysez a, à l'arrivée du train, à 7 h. 25, exécuté d'une façon magistrale, la *Marseillaise*, soulignée d'applaudissements frénétiques.

A leur descente du train, les membres de l'orphéon sont en un rien de temps assaillis par leurs parents et amis et couverts de bouquets et couronnes.

M. Mascaret-Jonglez, l'honorable conseiller général et président d'honneur de la société félicite sincèrement les membres de l'orphéon d'avoir tenu haut et ferme le drapeau de la cité et, remet à M. Mortier, directeur, un splendide bouquet.

De nombreux cris vive Masurel ! vive le président ! se font entendre.

Puis M. Jonglez, président honoraire de la maîtrise souhaite la bienvenue aux vainqueurs et leur annonce que l'administration et le conseil municipal les attendent à l'Hôtel-de-Ville.

C'est alors sur véritable pluie de fleurs que le cortège se forme peu à peu et dans l'ordre suivant : deux sapeurs-pompiers, deux sergents, viennent ensuite la musique municipale, la Société de gymnastique l'Union tourquennoise, les Trompettes de la Fanfare du Parti Central, une délégation de l'Harmonie tourquennoise, la Fanfare des Initiés, une délégation de la Société chorale Les Mélophiles, l'Orphéon Tourquennois, la Société chorale les Trouvères, l'Orphéon des Travailleurs, derrière eux et en voiture, les membres de la commission.

Le cortège se dirige vers la mairie par les rues de la Gare, de Roubaix, de Tourcoing et de l'Hôtel-de-Ville.

Sur tout le parcours, les vainqueurs sont salués par les acclamations enthousiastes de la foule.

De magnifiques couronnes et bouquets sont remis à la société par presque toutes les sociétés de la ville.

Parmi les couronnes offertes on a particulièrement remarqué celle de la société orphéonique « Les Sicles » offerte par M. Masurel, le dévoué et zélé président de cette société, a remis au président de l'Orphéon, en lui adressant toute son admiration pour les magnifiques succès du concours de Pontoise ; celle de la Société des Trompettes, la palme de la Musique municipale et la couronne de l'Harmonie tourquennoise.

Il est près de huit heures quand la Société chorale entre à l'Hôtel-de-Ville où elle est reçue par M. Mortier, président, maire, entouré de MM. Delassalvre, Tack, Sénéjar, Honoré, Colson, Glorieux, Grau, Croque, Duconlombier, Dhal-Duny et Lepiat, conseillers municipaux.

M. le maire prend alors la parole et, en excellents termes, exprime toute sa satisfaction pour le succès remporté par l'Orphéon des Travailleurs à si vaillamment couillé.

M. le maire ajoute qu'il est heureux de féliciter cette société qui est composée d'ouvriers, et qu'il ne peut faire qu'en portant un bouquet à son président, M. Dettomble, que de dire ici, à nouveau les membres de l'Orphéon des Travailleurs.

M. Dettomble, en remerciant les journaux, cite M. le maire des paroles qu'il vient de prononcer et témoigne toute la reconnaissance de la société pour le concours que le Conseil municipal a bien voulu lui apporter, à l'effet de prendre part au concours.

M. François Mascaret-Jonglez, prend à son tour la parole et s'exprime à peu près en ces termes :

Monsieur le Maire,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à ce que vient de vous dire le président, M. Dettombes.

Au nom de la société chorale l'*Orphéon des Travailleurs*, je vous remercie de la réception bienveillante que vous nous faites et des compliments dont vous nous faites nos nous honorer ; ce à quoi je suis personnellement touché, ayant le plaisir d'être le président d'honneur de cette société.

Cette société, M. le Maire, composée uniquement d'ouvriers qui, après leur travail, entretiennent l'art musical, a dû, pour pouvoir participer à ce concours s'imposer de grands sacrifices.

Vous direz peut-être, M. le maire, que la somme de 1000 fr. que le Conseil municipal lui a allouée devait les suffisante ; c'était une erreur, car cette société qui n'a pas voulu reculer au dernier moment, a été obligé de faire quelques dettes.

Au nom de l'Orphéon des Travailleurs, je compte, M. le maire, que vous continuerez d'apporter ainsi que M. M. les conseillers municipaux, votre sympathique concours à cette société qui mérite certainement considération de tous.

Ce petit discours prononcé d'une voix chaude et vibrante provoque de nouveaux applaudissements et des cris de vive Masurel ! se font entendre.

M. le maire répond à M. Masurel, et dit que l'administration municipale tâchera de pouvoir donner à la société une petite satisfaction, car les finances de la ville ne permettent pas de dépasser les limites permises par le budget.

Ce fait alors circuler des coupes de champagne et un vivat est chanté en l'honneur de l'administration et du conseil municipal.

Après avoir bu les vins d'honneur la société accompagnée des autres sociétés, s'est dirigée vers son local, rue de la Latte, où l'animation la plus grande n'a cessé de régner pendant toute la soirée.

Au moment où le cortège passait sur la Grande Place pour se rendre à son local, M. Dedouïack, président du cercle de l'Industrie et du Commerce, accompagné des membres de la commission du cercle, s'est avancé vers la voiture où se trouva cet les président, vice-président et chef de la Chorale et a remis au chef une splendide couronne.

M. Masurel-Jonglez a remercié ces messieurs de cette marque de sympathie.

FOUINETTE.

Un échafaudage qui s'écroule. — Hier vers 6 h. 1/2 du matin, des ouvriers maçons travaillaient à la grande maison en construction à l'angle du boulevard et de la rue Victor Hugo.

Un manœuvre vint déverser un panier de briques sur l'échafaudage.

Par suite de la secousse, les pièces de bois sortirent de la muraille et l'échafaudage s'effondra, entraînant les ouvriers dans la chute d'une hauteur de 3 mètres.

On les releva portant tous des blessures plus ou moins graves. Le plus grièvement atteint est le nommé Joseph Bowen, 17 ans, qui porte une plaie grave à la naissance du tibia gauche. Les deux autres ouvriers, Jules Eggermont, 30 ans, demeurant à Rexkem, a reçu des contusions à la face et à l'épaule gauche, une plaie à la cuisse droite et une décharge du cuir chevelu.

Le 1er blessé a été transporté sérieusement atteint une plaie à la tête et à la main droite. Il a pu reprendre son travail dans l'après-midi.

M. le docteur Dubrun a soigné les blessés. Hoven a été transporté à l'Hôtel-Dieu, et Eggermont, reconduit à Rexkem.

Il travaillait pour le compte de M. Derville, entrepreneur.

Adjudication de la fourniture des livres à distribuer en prix aux élèves des écoles communales en 1893. — Le lundi 40 juillet 1893, à trois heures de relevée, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, de la fourniture à faire, à la ville de Tourcoing, des livres à distribuer en prix aux élèves des écoles communales de garçons et de filles, en 1893, évaluée à 4,300 fr.

L'adjudication se fera à (tant) pour cent de rabais sur les prix compris au catalogue des libraires ou éditeurs rappelés au cahier des charges, sans que le rabais puisse être exprimé par fractions de franc autres que par 25, 50 ou 75 c.

Les soumissions qui seront déposées dans la boîte à ce destinée, galerie du 1er étage, à l'Hôtel-de-Ville, y, sur le bureau, le jour de l'adjudication avant l'ouverture de ladite boîte, seront ouvertes par le maire, assisté de deux conseillers municipaux, en présence de M. le receveur municipal et du soumissionnaire qui aura offert le rabais le plus élevé vers décrété adjudicataire.

Dans le cas de plusieurs soumissionnaires ayant offert le même rabais, il serait immédiatement procédé entre eux à une nouvelle adjudication, sans que l'absence de l'un d'eux ait pour suite de soumissionner un nouveau rabais.

Les pièces des charges de l'adjudication est déposé au secrétariat de la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

Arrestation. — Le nommé Henri Dewaele, 20 ans, et dit ouvrier agricole, demeurant à la Neuve-Walbrechtsmeer, a été arrêté pour vols de légumes au préjudice d'une femme des Phalanges, et infraction à un arrêté d'expulsion.

Ce individu, qui a été arrêté plusieurs fois par la police depuis 3 mois, est du complexion du vire-sapin ; tantôt il implore la pitié, chant qu'il mavrade ou mendie pour subvenir à ses vieux parents, hier il simulait la folie.

M. le commissaire de police du 2e arrondissement qui a interrogé l'individu sur les vagabondises duquel il est fixé, l'a maintenu en état d'arrestation et il sera transféré aujourd'hui à Lille.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 18 et 19 Juin

Rôle des opérations de la Caisse mère et des succursales

	Versements					
Tourcoing (D.)	115	déposés dont	20	nouv.	34	170
» (L.)	49	»	7	»	12	590
Blanc-Seau.	11	»	2	»	2	760
Croix-Rouge.	8	»	1	»	1	000
Halluin.	3	»	»	»	»	»
Linselles	3	»	»	»	»	500
Roncq	13	»	3	»	3	870
Bondues	2	»	»	»	»	»
Roubaix	9	»	1	»	1	500
Neuville	2	»	»	»	»	1 200
Mouvaux.	6	»	1	»	1	240
Totaux.	219		33		50.115	

	Remboursements					
Tourcoing (D.)	57	remb. dont	14	nouv.	22.196	37
» (L.)	24	»	6	»	13.939	67
Blanc-Seau	1	»	1	»	8.000	00
Croix-Rouge.	2	»	1	»	1.800	»
Halluin.	2	»	1	»	3.000	»
Linselle	3	»	4	»	4.509	97
Roncq	1	»	»	»	»	»
Bondues	1	»	»	»	»	»
Bleh-Gore	2	»	»	»	»	»
Neuville	1	»	»	»	2.186	50
Mouvaux	1	»	1	»	3.000	00
Totaux.	113		21		39.632	11

L'Administrateur de service pendant le mois de Juin (1re quinzaine) :

Tourcoing : MM. L. Monnier, E. Carette, F. Desurmont.

Au Blanc-Seau, MM. V. Petit — Croix-Rouge, Lefebvre — Halluin, J. Desrousseaux — Linselles, A. Wallart — Roncq, Boudsel — Bondues, Dumont — Bouchemes, E. Lefebvre — Neuville, A. Delbecque — Mouvaux, J.B. Lehoucq.

Les Administrateurs ci-dessus sont tenus de se trouver à leur poste, le dimanche, après de 37 heures, pour recevoir les versements et remboursements, et remettre le rapport du mois inconnu ; il en est résulté une contusion assez grave à l'œil gauche.

— Hier matin, Mme Rosette Hautier, 40 ans, demeurant rue Pontenay, 6, se trouvait au 1er étage de la maison, rue de Lille, quand elle a perdu l'équilibre, est tombée et a des blessures graves sur diverses parties du corps. Elle a été admise d'urgence à l'hôpital de la Charité.

LE NORD

Quesnoy-sur-Deûle. — La deuxième journée du festival a eu le même succès que la veille.

A dix-heures, les rues organisée pour les sapeurs-pompiers, musiciens, cavaliers et les commissaires de la fête ont été très suivies ; les prix ont été distribués aux sociétés disputées. A quatre heures, la musique a donné un concert sur la Grande Place.

Malheureusement, le clou de la fête a été manqué.

Le ballon le Château-Thierry, qui devait être monté par des membres de la Société aérostatique Lyonnaise du Nord, a été obligé, par le ballon était arrivé en retard à Quesnoy, par suite de l'accident du chemin de fer à la Madeleine, la Compagnie de gaz n'a pas pu en mesure de le gonfler.

Nous avons de bonne source que la commission des fêtes, d'accord avec les aéronautes, se disposa à donner sous peu une ascension « vivre pour » [illegible] 1893.

L'excellente musique *La Fanfare artistique de Lille* a promis également son concours pour ce concert.

A 8 heures s'est fait le tirage des primes pour les musiques et sociétés chorales.

Primes : 1re Frelinghien ; 2e, Comines (Belgique) 3e l'Avenir de Marquette ; 4e *La Rémoise* à Houplines ; 5e *La Chorale de Selet* à Lille, rue *CALAIS* ; 6e *Les Amis réunis* à Lille ; 7e *Les Amis réunis* à Lille.

Le jury général se réunira le 1er dimanche du festival où emporte de cette [illegible] le meilleur souvenir.

Etat-civil de Tourcoing

Du 20 juin

Naissances. — Claire Fresnoy, Croix Rouge — Marie Dupont, rue Carnot — Henri Capre, rue de Tripoli — Noël Corpart, rue de la Lette — Virginie Gilbert, rue de la Malcense — Georges Vanhoutte, rue de Lille.

Décès. — Alphonse Wolle, 18 ans, Hôpital civil — Jean-Baptiste Dellesalle, 3 mois, rue de Roubaix — Eugène Devrieux, 10 mois, rue de Lannoy.

Mariages. — Entre : Auguste Lambrecht, 24 ans, rue du Port — Henri Deverny, tisseur, 20 ans, rue Nationale, et Marie Dupont, 20 ans, rue Nationale — Jules Vanhoutte, 21 ans, rue de Valenciennes — Julie Vandevorde, ouvreur de métiers, 22 ans, rue Arcade — Alfred de Lattre, fabricant, célibataire, rue commerce, 30 ans, Angers et Jeanne Fougerit, 4 ans, rue *CALAIS* — Jules Vandenbroucke, 21 ans, rue Pastelets et Séraphine, Tourmel et Alice Dof., 33 ans, rue *ARCOLE*.

Bourse de Tourcoing

Du 20 juin

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant...	46 20	46 20	7.-A ...	45 50	45 50
Juillet...	46 60	46 60	8.-Ger...	62 —	62 —
Marque Cogniet Quotient : 51 — Stide					
Courant...	21 05	21 45	7.-A ...	21 75	21 60
Juillet...	21 55	21 65	8.-Ger...	22 25	22 40
Courant...	14 75	14 50	7.-A ...	14 75	14 75
Juillet...	14 75	14 65	8.-Ger...	15 65	15 60
Avelone					
Courant...	21 70	21 70	7.-A ...	20 —	19 10
Juillet...	20 85	21 90	8.-Ger...	18 55	18 55
Stile de Cotes			**Stile Cotes**		
Courant...	58 —	58 55	Courant...	51 —	50 50
Juillet...	58 —	58 —	Juillet...	51 —	50 75
7.-A ...	56 75	56 25	7.-A ...	51 25	50 75
8.-Ger...	60 —	60 50	8.-Ger...	52 —	51 —
Sucres blancs					
Courant		49 50			
Juin		49 37			49 87
Juillet		49 75			50 25
4 octobre		49 —			49 50
Sucre brut		48 50	— —	48 50	— —
Raffin		101 50	101 50	101 50	— —
Alcools					
Courant		47 50			49 50
Juillet-Août		47 75			47 25
Janvier-Mars		46 50			46 50
4 premiers		45 60			45 —

Ch. Herman-Ch. Delesalle
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Le Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

LILLE ROUBAIX

60 bis, rue Nationale 6, rue de la Gare.

PAIE immédiatement à présentation bons classement ni bordereau.

1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongroise, Anglais, Suédois, Chemins de fer français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons Français et Etrangers, à l'époque avant l'échéance, moyennant commission variant suivant le délai d'escompte.

3° Tous titres remboursables.

Achète et vend au forfait toutes valeurs négociables Titres comme espèces.

EXÉCUTE à des conditions particulières même titres contre espèces, tous ordres sur Bourse de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.

Vente avec option de revente après tirage, à 2 francs d'écart de Valeurs à lots de toutes sortes, tels que Lots Congo, Bons Panama, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Conditions particulières pour les Sociétés financières.

BOURSE DE LILLE

Du 20 Juin 1893

RENTES (Ville et départements

Amortissables, 1888, obligt. 500 fr. 511, 75. — Lille 1867, obl. 500 fr. [illegible]

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Eaux de Lille, 1000 fr. [illegible] 530 fr. — Léon Brouta et Cie (s. 500 f. p.) [illegible]

OBLIGATIONS DIVERSES

Assin le 1100 de dentier 400, Bully-Grenay, 1 16 2240.00 — Campagnie, 4, 1060, 500 — Escripotte, s. 500 f. 2.50 — Gentreuil, 500 fr.

OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES

Bethune 77, rembt. à 500 fr. 500

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 o/o s. 1.	104 75	Brux. lib. 1869.	106 60
— 4 o/o.	102 50	Nat'l lib. 1869.	[illegible]
— sér. III.	102 50	Congo 3 o/o.	[illegible]
— 3.	101 20	— 4.	107 [illegible]
— 3 1/2.	93 —	— 5.	[illegible]
Ahuntiq 4 1/2.	[illegible]	Tourmal. 1869.	[illegible]
— 4.	99 70	Obl. 1869.	[illegible]
Cr. com. 4 1/2.	[illegible]	Lots 1869.	[illegible]
— 4.	115 25	Lots 1869.	[illegible]
— 3 1/2.	[illegible]	Lots 1869.	[illegible]
— 3 sc 1861.	[illegible]	Lots 1869.	[illegible]
— 3 sc 1868.	104 50	Lots 1869.	[illegible]
Autres 1867 lib.	105 25	Lots 1869.	[illegible]

CHOCOLAT MENIER

PLUS DE CHAUVES !

POMMADE CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX

GUÉRISON RADICALE des Maladies Secrètes PEAU

DARTRES, ECZEMAS, ULCÈRES, VARICOCÈLE

Traitement rationnel par

M. VANDENDRESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 6, rue Faidherbe, LILLE

Pommade Antiblennorragique

pour dartres, eczémas, démangeaisons, [illegible] 3 fr. 50 pot ; 3 fr. 50 par [illegible]

Consultations GRATUITES

1, les jours, de 9 à 11 h. et par correspondance.

Pelagodes françaises de la Plata

En dépôt, 1 à 6 kilos [illegible] 2 kilos de la Plata en sch. et 10 kilos Australie

Cours du

Pain, 0.00 le [illegible] ; [illegible] 0.00 le [illegible]

Prix des Pelagodes de la Plata.

Janvier 470 ; février 470 ; mars 475 ; avril 477 ; mai 480 ; juin 480 ; juillet 485 ; août 490 ; septembre 490 ; octobre 490 ; novembre 497 ; décembre 497 ».

Marché calme.

Change et Bonnes publics

J. BULTÉ

85, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres.

Paie 3 mois avant leur échéance les coupons dont le sort est officiellement connu.

Reçoit gratuitement les titres pour les transmettre aux banques français et étrangères.

DERNIÈRE DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 20 juin 1893.

Aujourd'hui la marché est plus faible. Les affaires de Slam servant de prétexte aux baissiers.

Rentes 3 o/o s'avance de 0 fr. 05.

Le 3 o/o ouvre à 97.05 et descend à 97.05.

Le 4 1/2 se tient toujours ferme à 106.05.

Le 3 o/o amortissable ouvre à 99.90 et descendrai beaucoup plus bas s'il n'était pas soutenu par un coupon de 2 fr. 17.

Le 3 o/o perpétuel prononcée encore de l'Extrême 1 fr 50 ; on se sent pas que les réformes de M. Rouvier produisent leurs résultats ; on ne sait pas encore de l'opposition qu'elles rencontrent dans les Chambres et dans la rue.

Les valeurs de la rente ne sont pas touchées par la résolution de la rente.

La Banque de France fait 5015.

Le Crédit Foncier s'inscrit en grande fermeté à 969.

Le Crédit Lyonnais s'est négocié de 700 à 708.

La Compagnie Nationale et d'Escompte est très soutenu à 485.

Le Crédit général s'avance à 460.50 et 470.

L'obligation 3 o/o des immeubles de France est demandée à 386,25, le 4 o/o 4 des transactions à 474.

L'action de la société Argentine Electricité est ferme à 511,25 et 512,50 ; le fait que l'exercice en cours se passe dans les meilleures conditions.

L'Obligation des Chemins Economiques est à 455.

Ch. Herman-Ch. Delesalle
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Nouvelles à la Main.

Petit Pierre arrive auprès de sa maman les vêtements complètement percés de petits trous.

— Qui t'a donc m'a dans cet état ? demande la mère inquiète.

— Maman, répond l'enfant avec étonnement, je viens de jouer à l'épicier avec des camarades : je faisais le fromage de gruyère.

BRUTS-MARON.

Programme des Spectacles et Concerts

Programme des Spectacles et Concerts

Place de la Liberté — Vendredi le programme demeurant qui sera donné à 8 1/2 :

Première partie

Fanfare de Tourcoing. — 1. La Dite, Vanhoutte — 2. Suite à Balton, Du Brantit — 3. Rosabelle Weiger.

Deuxième partie

Union chorale de Croix. — 1. Messidor, Monestier — 2. Berceau en Ivoire.

Troisième partie

Fanfare de Bourgogne — 1. Une corbeille de fleurs, Rodolphe. — Princesse Henriette, Sombelgue — Bouton d'or, Pierre glacon, Clo-Simon.

Ville de Tourcoing. — La Société l'Union de Trompettes et l'Orphéon Tourquennois réunis donnent, sur la Grande de 11 Grand'Place, le jeudi 22 courant, un concert de quatre morceaux, dont voici le programme :

1. Les Trompettes. — 2. Pas redoublé, J. Bedin. — 3. Fantaisie, J. Bedin. — 4. Le Mariage d'Olympe, Offenbach. — 5. Le Malin, L. de Bilt. — 6. Bouton d'or, Pierre Glacon.

Les Trompettes. — 1. Dans le forêt, fantaisie, J. Bedin. — 2. Le Bouteille, polka, J. Bedin.

Le Gérant : E. DUGARDIN.